



## RAPPORT ANNUEL SCOPALE 2021

*Comme en 2020, l'année 2021 a été marquée par la pandémie, ce qui n'a pas empêché notre association Scopale de s'adapter tout en gardant comme priorité aussi bien sa mission que ses valeurs. La protection des intérêts de l'enfant dans le cadre de la séparation conflictuelle de ses parents est plus que jamais un sujet de préoccupation. La légitimité de l'action de Scopale est donc nécessaire et d'actualité.*

La particularité de notre association reste la vision interdisciplinaire de la problématique. Avec un large regroupement de professionnels issus des secteurs privé, associatif et public, Scopale propose un dispositif cohérent, précoce qui favorise la collaboration parentale et la recherche du consensus parental.

Pour Scopale, il est possible de prévenir les conflits lors d'une séparation et de favoriser la coparentalité, ce faisant notre action s'inscrit dans le cadre de la prévention primaire du conflit.

### **COMITE INTERDISCIPLINAIRE**

Mme Camille Maulini, avocate ASSOCIATION DES JURISTES PROGRESSISTES (coprésidente)

Mme Katharina Schindler Bagnoud, sociologue Directrice ECOLE DES PARENTS (coprésidente)

Mme Laurence Bagnoud-Roth, psychologue, psychothérapeute FSP, juge assesseur, THERAPEA (vice-présidente)

Mme Alexandra Spiess, thérapeute systémique et de famille, AS'TRAME GENEVE, (vice-présidente)

M Alexandre Balmer, médiateur FSM/ASMF assermenté, AMPM-ASTURAL (trésorier)

M Serge Abramowski, pédiatre FMH, DIP.

### **GESTION ADMINISTRATIVE**

Mme Claudia Villaman George, Coordinatrice Scopale, engagée le 15 juillet 2021

Mme Natacha Akribas, contrat pour mandat à ACCURIS (comptabilité-expertise fiscale), fait le 14 septembre 2021

[www.scopale.ch](http://www.scopale.ch)

11 chemin du 23-Août  
CH-1205 Genève

[info@scopale.ch](mailto:info@scopale.ch)

Scopale est l'entité  
opérationnelle du

**RÉSEAU  
ENFANTS  
GENÈVE**

## **ACTIVITES 2021 : GROUPES DE TRAVAIL**

Durant l'année 2021, les activités prévues par les groupes de travail de Scopale ont subi les restrictions liées au Covid-19. Dans ces conditions, plusieurs actions prévues ont dû être reportées ou annulées par le Comité.

**COURS COLLECTIFS** : pour la phase pilote, le projet prévoit que les cours soient animés par des professionnels membres de Scopale en binôme homme-femme. L'objectif est de transmettre aux parents des connaissances et des outils pratiques leur permettant de renforcer leurs compétences parentales de parents séparés. Etablir une relation de coparentalité avec l'ex-partenaire plus sécurisante pour l'enfant. En principe les cours sont suivis en parallèle par le couple, chacun dans un groupe différent.

**7 séances de travail pour organiser la structure des cours**

**CONSULTATIONS INTERDISCIPLINAIRES** : Ce groupe de travail prévoit 3 séances échelonnées sur environ deux mois, avec les parents reçus ensemble en setting coparental « child focus » par un binôme médiateur-trice/thérapeute en co-intervention.

**3 séances avec un couple, de 90 min**

**GRUPE FORMATION** : il s'agit d'une formation destinée à l'ensemble des intervenants genevois et romands auprès des familles confrontées à la séparation. Elle visera d'une part à enrichir et augmenter leurs compétences professionnelles et d'autre part à améliorer la collaboration interdisciplinaire. Elle aura un caractère modulaire et placera l'enfant et ses besoins au centre de son approche.

**7 séances de travail pour l'organisation de ce groupe : courriers et brainstormings par un binôme de professionnels de Scopale.**

**PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL HARPEJ (Harmonisation de la protection de l'enfance et de la jeunesse)** : projet stratégique du Département de l'instruction publique mis en place en janvier 2020. L'OEJ a mené une réflexion pour définir et tester un nouveau modèle de gestion des curatelles de surveillance des relations personnelles. Plusieurs difficultés ont été relevées comme le volume important et les durées des curatelles qui peuvent être très longues. De manière à mieux comprendre et analyser la gestion de celles-ci, une enquête a été menée auprès des chargé.e.s d'évaluation du SEASP, des intervenant.e.s en protection de l'enfant au SPMi et des magistrat.e.s du TPAE et du TPI. Scopale participe à ce groupe de travail.

**9 séances de travail pour l'élaboration du projet durant l'année avec la participation de deux membres Scopale**

### **PARTICIPATION AU GROUPE JUDICIAIRE**

Depuis l'été 2020, le Pouvoir judiciaire, avocats et médiateurs et représentants d'association (Scopale) travaillent sur le projet de loi que le Président du Département de la Sécurité, M. Mauro Poggia, a déposé, suite à une motion sur le sort de l'article 120 de notre Constitution. Cet article prévoit que l'État promeuve les modes de résolution amiables dont la médiation.

L'objectif de ces travaux est de proposer une loi sur la médiation pour toutes les filières judiciaires (civil, pénal, administratif) en déposant un amendement général au projet de loi "Poggia". Les enjeux

pour Scopale (pour le civil familial et le pénal familial) sont englobés dans le champ traité qui est plus large, d'où découle parfois des difficultés de mise en forme.

Pour ce projet, il y a un groupe plénier et 5 sous-groupes de travail (SGT) répartis en différents thèmes. Scopale a été intégré dans les Commissions directement par Laurence Bagnoud Roth dans le sous-groupe de travail SGT N° 5 (Réseaux) et au groupe plénier et indirectement par Camille Maulini dans le groupe plénier et Alexandre Balmer dans les 5 groupes de travail et dans le groupe plénier.

Le temps est court puisque l'échéance est le dépôt de cet amendement de manière collective (DPS, Pouvoir Judiciaire, avocats et médiateurs) qui a été fixé à l'été pour que la Commission Judiciaire du Grand Conseil puisse l'examiner dès sa session de septembre.

Il est à relever que les positions divergentes de départ ont pu se transformer en quasi consensus et que des ressources importantes ont été mises à disposition tant par le Pouvoir Judiciaire que par tous les acteurs des groupes de travail, afin qu'un projet commun construit de manière interdisciplinaire puisse être présenté. Les représentations de tout un chacun ont bien évolué parvenant à un accord quasi complet.

**11 séances de travail durant l'année avec la participation de deux membres Scopale**

### **LES COMITES ET AG SCOPALE 2021**

#### **Le Comité :**

Le Comité Scopale a pu se réunir durant l'année 2021 à distance ou en présentiel afin de faire avancer le projet.

Les principales thématiques abordées durant les réunions ont été.

- L'organisation des groupes de travail avec la participation des membres Scopale et des intervenants externes.
- La préparation d'un rétroplanning définissant le calendrier d'action
- La recherche de fonds auprès des institutions privées et publiques concernées par le projet
- **Préparation du budget 2022 et 2023**
- La collaboration avec des instances qui travaillent et abordent les thématiques du projet de Scopale (Projet HARPEJ, OEJ, SEASP, Collectif enfance et séparation...)
- L'engagement d'une coordinatrice administrative du projet à 30%
- Le développement de la communication et diffusion du projet Scopale.

**Au total 8 séances du Comité ont eu lieu durant l'année 2021.**

#### **L'Assemblée générale :**

L'Assemblée générale Scopale s'est tenue le 12 septembre 2021 en présentiel. Les principaux points traités lors de cette réunion ont été :

- Clarification et vote du règlement de l'Association Scopale
- Présentation du budget et vérification des comptes 2021
- Avancées du projet pour 2022.

## REMERCIEMENTS

Le Comité remercie chaleureusement

Le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) ; la Loterie romande ; une Fondation privée.

Les membres du Groupe de travail Cours collectifs :

- Mme Amélie Baudère (psychologue, psychothérapeute)
- Mme Katharina Schindler Bagnoud (sociologue)
- Mme Marta Fragapane (psychologue psychothérapeute)
- M. Nicolas Favez, (Professeur Université de Genève/FAPSE)
- M. Marc Devigne (thérapeute de famille)

Les membres du Groupe de travail Consultations interdisciplinaires :

- Mme Alexandra Spiess (thérapeute systémique)
- Mme Laurence Bagnoud Roth (psychologue, psychothérapeute)
- M. Alexandre Balmer (médiateur familial)

Les membres du Groupe de travail Formation :

- Mme Alexandra Spiess (thérapeute systémique et de familles)
- Mme Michelle Cottier (Professeur Université de Genève Faculté de droit)
- M. Nicolas Favez (Professeur Université de Genève/FAPSE)

Le Comité scientifique ScopaleE et ses membres :

- Prof. Michelle Cottier (Professeur Université de Genève, Faculté de droit)
- Prof. Nicolas Favez (Université de Genève/FAPSE)
- Prof. Eric Widmer (Université de Genève, Faculté de sociologie)
- Prof. Christiana Fountoulakis (Université de Fribourg, Faculté de droit)
- Prof. Gian-Paolo Romano (Université de Genève, Faculté de droit)

Madame Anne De Montmollin, Directrice de la Fondation As'trame, pour son soutien à la recherche de fonds pour l'association ScopaleE

Les membres actifs des groupes de travail qui ont mis à disposition de l'association leurs connaissances et leur énergie.

Fait à Genève, le 16 juin 2022